

# REGLEMENT DU 8<sup>eme</sup> CHALLENGE PIERRE LAMARRE ENTENTE BLACONS CREST TENNIS DE TABLE

Dimanche 13 avril 2025

Le 8<sup>eme</sup> Challenge Pierre LAMARRE de tennis de table, en mémoire au joueur éponyme de l'EBCTT, insuffisant rénal et brutalement disparu en 2013, aura lieu le dimanche 13 avril à partir de 10H00 au gymnase SOUBEYRAN de Crest (26).

## Article 1 : Les participants

Ouvert à tous les passionnés de tennis de table pratiquant en loisir, jeunes à partir de 9 ans, adultes féminins et masculins, cet événement unique en Val de Drôme doit permettre à chacun de partager un moment convivial autour de la « petite balle ».

Les joueurs pratiquants en compétitions avec un classement supérieur à 500 points ne sont pas admis dans ce tournoi : ils peuvent participer au tournoi des compétiteurs du 12 avril 2025.

Aucun certificat médical n'est requis par les organisateurs. Chaque participant doit être toutefois en bonne santé physique pour pratiquer le tennis de table. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident ou incident découlant d'un problème de santé.

## Article 2 : Horaires et Tableaux

TABLEAUX	DESIGNATION	Début des parties (pointage 30mn avant)
A	Jeunes Loisirs	10H
B	Jeunes Club	10H
C	Doubles Adultes	11H
D	Adultes masculins loisir	13H
E	Adultes féminins loisir	13H
F	Doubles Jeunes	13H

Les joueurs devront se présenter au minimum 30 mn avant le début des parties de leur tableau.

Les joueurs absents 10 min après l'appel de leur nom seront automatiquement éliminés du tableau concerné.

Les organisateurs se réservent le droit d'adapter ou d'annuler un tableau en cas de nombre de participants insuffisant.

## Article 3: Les inscriptions

Le montant de l'inscription à un tableau est fixé à 8 euros.

Une partie de la recette des inscriptions sera reversée à la FNAIR (Fédération Nationale d'Aide aux Insuffisants Rénaux)

Les participants devront se préinscrire de préférence sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.ebctt.fr/> ou par email à : [contact@ebctt.fr](mailto:contact@ebctt.fr) en précisant leurs noms et prénoms et le tableau auquel ils s'inscrivent (pour les doubles, les inscriptions seront prises le jour du challenge).

Il sera toujours possible de s'inscrire le jour même du tournoi dans la limite des places disponibles.

#### **Article 4: Parties et arbitrage :**

Les joueurs s'auto arbitrent selon les règles usuelles du tennis de table.  
Les joueurs sont priés de vérifier la feuille d'arbitrage avant de quitter l'aire de jeu.

#### **Article 5 : Récompenses :**

Diverses récompenses (coupes, lots...) seront attribuées pour les meilleurs de chaque tableau.

#### **Article 6 : Points et classements**

Les résultats ne seront pas remontés à la FFTT.

#### **Article 7 : Renseignements**

Renseignements possibles auprès de :  
Guillaume MANEN au 0663093505.  
Yann Bouchet au 0618257189  
[contact@ebctt.fr](mailto:contact@ebctt.fr)

#### **Article 8 : Tenue**

Chaque joueur devra se munir de chaussures de sport propres et amener sa raquette.  
Il est interdit de boire ou manger sur l'aire de jeu.

Une buvette (boissons, sandwiches, pizzas, gâteaux,...) sera tenue par l'EBCTT durant toute la journée.

#### **Article 9 : Vol et pertes**

Le club organisateur décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol au cours du Challenge.

#### **Article 10 : Droit à l'image**

Chaque participant autorise expressément les organisateurs du Challenge Pierre Lamarre ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître.

#### **Article 11 : Engagement**

Le fait de s'engager implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.